Faciliter la comptabilité des indépendants

Interview Côme Fouques, CEO Indy

## Cofondateur.fr

##

## Peux-tu revenir sur ton parcours entrepreneurial ?

En école de commerce, j’ai monté ma première entreprise de vidéo en ligne pour faire du soutien scolaire gratuit à grande échelle. Ça a été un beau succès d'audience qui m'a permis d’en tirer des leçons, de bien identifier les choses qui fonctionnent et les erreurs que j’avais commises. J’ai été également trésorier de mon BDE. J’ai donc été amené très tôt à tenir une comptabilité et me suis confronté rapidement aux logiciels de comptabilité du marché.

J'ai ensuite rejoint la start-up Adways en tant que product manager pendant 3 ans avec dans l’idée de monter le projet aux US et de créer de nouveaux partenariats. J’ai vite compris que ça allait être difficile de s’imposer dans le jeu tant le niveau d’exigence était élevé.

Je suis donc rentré en France avec l’idée de créer une autre entreprise ambitieuse en imposant les standards de la Silicon Valley, ce qui a conditionné la construction d'[Indy (ex Georges)](https://www.indy.fr/).

Comment l’idée d'Indy est-elle née ?

C’est en aidant un proche professionnel libéral dans sa comptabilité que l’idée d’Indy est venue. Le constat était très clair : la comptabilité des indépendants est simple mais extrêmement chronophage. Avec les progrès de l’intelligence artificielle, il y avait bien quelque chose à créer pour aider ces milliers d’indépendants. Nous avons commencé avec les professionnels libéraux, notamment dans le domaine de la santé, et maintenant nous gérons aussi les indépendants en société.

Peux-tu nous présenter la plateforme Indy et comment elle fonctionne ?

Indy s’adresse à tous les indépendants en prestation de service, quel que soit le statut juridique : entreprise individuelle ou société (EURL, SARL, SAS, SASU…). Le principe est simple : grâce à la synchronisation bancaire sécurisée, les transactions sont transformées en lignes comptables, catégorisées par notre intelligence artificielle et classées dans la bonne case de la déclaration fiscale. Tout est automatique !

## En plus de la liasse fiscale obligatoire, Indy produit également les déclarations de TVA ainsi qu’un ensemble de documents comptables essentiels : DAS2, 2042-C-PRO, PV d’AG, etc. Toutes les factures sont également téléchargeables sur Indy afin de les protéger et de toujours les avoir sous la main.

## Quelles sont les innovations qu’apporte Indy par rapport à ce qui existe déjà ?

## L’automatisation de manière générale est la grande innovation d’Indy. Là où il fallait passer des heures à entrer chaque transaction manuellement, ou à les écrire dans un cahier, Indy les importe directement depuis le compte bancaire du professionnel. Ensuite, notre intelligence artificielle est capable de reconnaître la transaction et de la classer dans la bonne case de la déclaration fiscale. Un gain de temps considérable pour les professionnels libéraux comme pour les experts-comptables.

## Comment l’outil Indy aide les entrepreneurs ?

## Avec un outil simple et au prix abordable, Indy permet aux entrepreneurs de ne plus perdre de temps et d’argent avec leur comptabilité. Nous les aidons à gérer leurs comptes et leur rappelons tous les échanges. C’est beaucoup de charge mentale en moins, et encore plus de temps passé à faire leur cœur de métier !

## Indy c’est 4 cofondateurs, comment s’est passée l’association pour vous ? Comment vous êtes-vous rencontrés ?

## Nous nous sommes rencontrés dans l'écosystème startup. Le projet était déjà sur les rails et Pablo et moi cherchions de nouveaux profils pour nous accompagner, et c’est comme cela que nous avons rencontré Romain et Adrien.

## L’association pour vous était-elle une évidence ?

L’association avec différents profils (tech, marketing, produit…) permet d’avoir une vue d’ensemble du projet et de poser les bonnes bases dans tous les domaines. Après, quand on crée une boîte, il y a plein de chemins possibles pour le faire.

Dès le début on s'est posé autour d’une table et nous avons partagé ce qu’on avait aimé et moins aimé dans nos précédentes expériences. Certains sont dans l’objectif de pousser la boîte le plus loin possible, certains peuvent avoir en tête de la revendre au bout de quelques années. Il faut s’assurer dès les prémisses qu’il y ait le même niveau d’ambition.

## Pour vous, est-ce important d’avoir un profil tech dans un projet entrepreneurial ?

## Il est très important d’avoir un profil tech dans un projet entrepreneurial, et notamment sur des projets technologiques comme Indy. Ce n’est pas rien si 50% des co-fondateurs ont un profil tech. Nous avons misé sur un produit d’excellente qualité, et il nous faut derrière une équipe capable de l’assurer sur le plan technique.

## Quels conseils donneriez-vous à une personne qui souhaite se lancer dans l’entrepreneuriat ?

Trouver les bons associés et se faire confiance. Attention, il ne faut pas se faire une confiance aveugle car la remise en question et les débats entre cofondateurs peuvent être sains et constructifs. Mais il s’agit de se faire confiance mutuellement sur le fait que chacun agit pour l’intérêt de la Startup.

Autre point clé, c’est de s’ouvrir au reste des employés, éviter l’entre soi entre cofondateurs pour favoriser la transparence et l’ownership de tout le monde dans la boîte.